



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 48273

Texte de la question

M. Jean Marsaudon attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale sur la revendication de l'Association nationale française des infirmières et infirmiers diplômés ou étudiants qui demandent depuis longtemps la création d'un ordre national de la profession d'infirmière. Il lui rappelle que son prédécesseur a demandé en octobre 1993 à Mme Brigitte Garbi, infirmière, chargée de mission auprès du directeur général de la santé, de procéder sur ce point à une large consultation de l'ensemble des syndicats et groupements représentatifs de la profession. Il aimerait donc savoir pourquoi cette question n'est pas réglée plusieurs années après.

Données clés

Auteur : [M. Marsaudon Jean](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48273

Rubrique : Infirmiers et infirmières

Ministère interrogé : santé et sécurité sociale

Ministère attributaire : santé et sécurité sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 février 1997, page 649